

PASSÉ ET PRÉSENT D'UN CHALET D'ALPAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Passé et présent d'un chalet d'alpage
En bref	Dans un cadre naturel grandiose, assister à la fabrication du fromage, et comprendre le rôle du chalet d'alpage, son histoire, ses particularités, son architecture.
Descriptif de l'activité	En compagnie de Pierre-Philippe Bugnard, historien gruérien passionné et passionnant, partir à la rencontre des chalets d'alpage de la région de Lys. Dans un cadre naturel grandiose, assister à une démonstration de la fabrication du fromage et comprendre le rôle du chalet d'alpage, son histoire, ses particularités, son architecture.
Dates	Dimanche 14 juillet 2024
Horaire	8h15 – 13h00
Lieu du rendez-vous	Albeuve, parking en face de l'Auberge de l'Ange
Lieu de l'activité	Alpage de Chenaux, En Lys.
Programme indicatif	8h15 : Covoiturage depuis Albeuve jusqu'au parking de Teraula d'Avau 8h20 : Départ du parking direction le chalet des Creux. 9h30 : Arrivée au chalet des Creux et démonstration de la fabrication du fromage jusqu'à 10h par Monsieur Charly Boschung, maître-armailli. 10h : Poursuite de la balade en direction de Chenaux, puis En Lys, site exceptionnel, avec arrêt pour des explications et pique-nique en chemin. Retour au parking en complétant la boucle. Arrivée au parking vers 13h00.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes chaussures • Vêtements adaptés à la météo du jours • Protection contre le soleil (lunettes, crèmes, chapeau) • De l'argent en cash pour la crousille disponible lors de la démonstration du fromage • Gourde remplie d'eau • Pique-nique
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants, catégories et âges	Dès 10 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 7 personnes, maximum 10 personnes
Niveau	Randonnée sur chemins de montagne de 5 km pour 350m de dénivelé positif et négatif. 2h de marche effective.
Autre information	Il n'y a pas de tarif pour assister à la fabrication du fromage, cela se fait au bon vouloir des participants. Il est recommandé de laisser quelque chose dans la crousille, il est donc bien de prendre avec soi un peu d'argent en cash.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Rendez-vous à Albeuve, en face de l'Auberge de l'Ange (carte en fin de document). À proximité de la gare d'Albeuve. Parking également à proximité.

Horaires des transports publics

Aller

Gruyères – Albeuve	07h58 – 08h11
Château-d'Œx – Albeuve	06h59 – 07h42
Montreux – Albeuve	06h50 – 07h42

Retour

Albeuve – Gruyères	13h42 – 13h58
Albeuve – Château-d'Oex	14h11 – 14h36
Albeuve – Montreux	14h11 – 15h10

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Carte Voir annexe en fin de document

TARIFS

Tarif de base Dès 10 ans, 35.-

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.

Lieu de rendez-vous (Parking en face de l'Auberge de l'Ange, Albeuve)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra
In collaboration with the cantons

www.geo.admin.ch est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par l'administration fédérale
Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités fédérales ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Droits d'auteur: autorités de la Confédération suisse. http://www.disclaimer.admin.ch/informations_juridiques.html
© swisstopo, public.geo.admin.ch